



L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

PILOTER ET MANAGER SES ÉQUIPES EN MODE HYBRIDE

Responsables : Prof. David Giauque et Stéphane Häefliger
psychosociologue, chargé de cours universitaire et membre
de direction du cabinet Vicario Consulting

2 demi-journées : les 8 et 15 novembre 2021 de 9h00 à 12h00

Inscriptions : www.unil.ch/idheap/managementhybride

CONTEXTE & THÉMATIQUE

Qu'on le veuille ou non, le management hybride s'impose sur l'agenda des institutions privées et publiques. Une pluralité de raisons explique ce phénomène. Parmi ces dernières, nous en relèverons trois :

- Le virus, bien sûr, qui a été un véritable « stress test » pour les organisations, récompensant celles qui avaient initié des chantiers de digitalisation et qui avaient modernisé leur gouvernance. Et sanctionnant celles qui avaient peu investi dans les outils informatiques et dans une culture managériale moderne.
- La volonté récente d'offrir aux collaborateurs-trices un ou deux jours de « home office » par semaine, qui nécessite de moderniser à la fois l'organisation du travail et le management des équipes.
- Le souhait des collaborateurs-trices, jamais aussi bien formé-e-s et exigeant-e-s, qui demandent, notamment lors des entretiens d'embauche, si l'organisation valorise le work-life balance et le travail à distance.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Au terme de ce séminaire, le-la manager

- comprend les enjeux du management hybride et sait comment adapter sa posture et ses stratégies de conduite, de pilotage et de gestion ;
- maîtrise les outils proposés et sait les appliquer dans des situations concrètes ;
- gagne en impact auprès de ses équipes et auprès de ses collègues ;
- enrichit ses pratiques grâce à la pédagogie participative mise en œuvre.

PUBLIC CIBLE

Ce séminaire est destiné à toutes les personnes exerçant

- un rôle de cadre ou de spécialiste au sein des secteurs public, privé et associatif (ONG, associations, fondations, etc.) ;
- un rôle de coordinateur-trice au sein de processus transversaux tels que les finances, les ressources humaines, les infrastructures, l'informatique, etc. ;
- une fonction liée à une activité commerciale dont les enjeux visent à cultiver une relation de proximité en distanciel avec des prospects ou des client-e-s.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

Le séminaire fait le pont entre la théorie et la pratique et accorde une large place au partage d'expériences. Le séminaire aura lieu en distanciel, notamment afin de respecter le fil rouge de notre séminaire, à savoir la distance.

Il s'organise en deux demi-journées de séminaire et sera animé par le Professeur David Giaque (IDHEAP) et par Stéphane Haefliger, Chargé de cours à l'UNIGE et membre de direction chez Vicario Consulting. Alternance de présentations, discussions en sous-groupes de travail, auto-diagnostics organisationnels, propositions d'outils, de check-lists, de fils rouge et échanges de bonnes pratiques sont au programme. Afin de préserver la qualité des échanges, le nombre de participant-e-s est limité à 25 personnes.

Probablement que l'heure est venue d'agender ce nouveau chapitre managérial. Et là, le constat empirique est clair : le management hybride pose de nouveaux problèmes et il ne suffit pas de répliquer les trucs et astuces du management en présentiel pour bien guider une équipe en partie en distanciel.

Il convient donc, aujourd'hui, de prendre du recul, de faire le point sur nos propres expériences afin de développer une nouvelle posture managériale propre au management hybride. Ce séminaire traite de cette problématique très contemporaine et vise à doter les participant-e-s d'outils pragmatiques et concrets directement opérationnels sur leur place de travail.



Inscription, dates, horaires et lieu :
www.unil.ch/idheap/managementhybride

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Conditions d'admission

Le délai d'inscription est fixé au vendredi 29 octobre 2021. Le nombre de participant-e-s est limité à 25, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. Pour cette raison, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible.

Finance d'inscription

Le montant pour la participation aux deux demi-journées s'élève à CHF 500.– et comprend toute la documentation du cours, des outils pratiques et des articles scientifiques téléchargeables. En cas de dédit après la fin du délai d'inscription, un montant de CHF 300.– sera perçu.

Un rabais de 5 % jusqu'à concurrence de CHF 500.– par formation est accordé aux diplômé-e-s MPA, DAS et CEMAP, Docteur-es IDHEAP et gradué-e-s Master PMP souhaitant suivre un CAS ou un SSC organisé par l'IDHEAP. Ce rabais ne s'applique pas aux participant-e-s du DAS souhaitant suivre le MPA.

Certificat et attestation

La participation active à l'ensemble du séminaire donne droit à une attestation délivrée par l'IDHEAP et le service de la formation continue de l'UNIL (FCUE).

Inscription

Exclusivement en ligne au moyen du formulaire : www.unil.ch/idheap/managementdistanciel

Renseignements complémentaires

IDHEAP, Unité Management public et gestion des ressources humaines.

Myriam Gulfo, secrétaire, tél. : 021 692 68 33 (matin sauf le mercredi).

Prof. David Giaque, E-mail : david.giaque@unil.ch.

La direction du cours se réserve le droit de modifier le présent programme en fonction du nombre de participant-e-s.